



DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée Générale Samedi 20 juin 2026

GRIGNON

Salle des Fêtes

B.P. 401 - 73004 CHAMBERY CEDEX - Tél. 04 79 33 84 4 - Port. 06 06 88 69 81
E-mail : district@savoie.fff.fr - Site Internet : <http://savoie.fff.fr>

GRIGNON

Bienvenue à Grignon. Village de montagne... en plaine. Village touchant Albertville, et où 80% du territoire est couvert de forêts, jusqu'aux environs de 1700 m d'altitude.

Jadis, Grignon vivait dans les pentes du Grand Arc, avec des cultures jusque très haut dans la montagne et des hameaux disséminés sur le coteau. C'est après la construction des digues sur l'Isère entre 1824 et 1853 que les grignolains ont enfin pu exploiter les terres de la plaine, bien plus faciles à labourer. L'église est descendue, puis de nombreuses fermes. Petit à petit, le village a grandi tout au long de la route nationale 525. Un village pavillonnaire, passé de 500 à 2200 habitants en 80 ans.

Mais Grignon n'est pas une banlieue dortoir d'Albertville. C'est un village vivant, doté de tous les services, de multiples associations, d'une base de loisirs... et de terrains de foot. L'aventure de l'US Grignon a débuté il y a 60 ans dans des prairies au milieu du village. Au fil des ans, la commune a acquis ces terrains, puis a construit juste à côté la salle polyvalente et des vestiaires, créant un bel espace dédié aux sports, aux animations, à ce qui fait le cœur d'une vie de village, grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.





UNION-SPORTIVE-de **Grignon**

L'ASSOCIATION SPORTIVE

Le club de l'Union Sportive de Grignon fêtera en 2026 ses 60 ans d'existence. À ses débuts, les installations étaient très simples : le terrain était un champ, les cages en bois et les vestiaires situés dans les écoles du village. Monsieur Dunand fut le premier président du club.

Au fil des années, le club a grandi et connu de nombreux succès, aussi bien chez les jeunes que chez les seniors, avec plusieurs titres de champions de Savoie et des montées au niveau départemental puis régional.

Dans les années 2000, l'US Grignon atteint le niveau régional et poursuit sa progression grâce au travail des dirigeants, éducateurs et bénévoles. Malgré une période plus difficile après la crise du COVID, le club continue aujourd'hui de se reconstruire.

Depuis 2022, une nouvelle dynamique est instaurée. L'équipe dirigeante mise essentiellement sur l'école de foot afin de redynamiser le club et de continuer à faire vivre les valeurs de respect, de solidarité, de plaisir et de progression.

L'équipe dirigeante

Assemblée Générale
Samedi 20 juin 2026 à 15h30
Salle des Fêtes
GRIGNON

ORDRE DU JOUR

14h00

- Accueil des clubs
- Remise des documents pour la nouvelle saison
- Règlement des cotisations District : 140 € et Règlement secrétariat : 195 € soit un chèque ou un virement de 335€

15h30

- Ouverture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Allocution du Président du Club de l'U.S. GRIGNON
- Allocution de Monsieur le Maire de GRIGNON
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale tenue à UGINE le 21 juin 2025
- Approbation du compte-rendu du Secrétaire Général et des Commissions de la saison 2025/2026
- Présentation du Budget Prévisionnel et des Tarifs 2026/2027
- Examen des vœux qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 28 mai 2026**

Pause de quelques minutes

- Questions Diverses qui devront avoir été déposées par **ECRITS sur feuille à EN-TETE du club avant le 28 mai 2026**
- Prise de paroles du Président de LAURAFoot ou de son représentant et des différentes personnalités
- Remise du challenge Robert TARTARAT
- Remise des médailles de Ligue et de District
- Remise des Fanions aux clubs champions et les Ballons d'Honneur
- Allocution et Clôture de l'Assemblée Générale par le Président du District
- Vin d'honneur offert par la municipalité suivi du Repas

Vin d'honneur et repas vers 20 heures

Présence Obligatoire des clubs
Amende de 140 € en cas d'absence

RAPPORT du SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

STATISTIQUES LICENCES 2025/2026

DISTRICT DE LA SAVOIE

Statistiques par catégorie

	2025		2024		2023
Libre					
Senior (0000)	2	-1	3	3	
Senior	2753	42	2711	122	2589
U19 - U18	525	20	505	23	482
U17 - U16	797	22	775	-16	791
U15 - U14	1051	-22	1073	-3	1076
U13 - U12	1181	-96	1277	82	1195
Football d'animation	2808	-330	3138	-246	3384
Senior F	311	33	278	-101	379
U18 F - U17 F - U16 F	213	-1	214	38	176
U15 F - U14 F	184	-47	231	-29	260
U13 F - U12 F	153	-12	165	-10	175
Football d'animation F	224	-46	270	-10	280
Total Libre	10202		10640		10787
Futsal					
Senior	139	15	124	18	106
U19 - U18	11	8	3	-5	8
U17 - U16	13	2	11	10	1
U15 - U14	12		12	-3	15
U13 - U12	1	-14	15	-7	22
Football d'animation	4	-7	11	-1	12
Senior F	14	5	9	6	3
U18 F - U17 F - U16 F	2	-6	8	8	
U15 F - U14 F	2	-3	5	5	
U13 F - U12 F		-1	1		1
Football d'animation F	2	-5	7	5	2
Total Futsal	200		206		170
Futnet					
Futnet	7	7			
Total Futnet	7				
Foot Loisir					
Foot Loisir	228	102	126	59	67
Total Foot Loisir	228		126		67
Fédérale					
Senior (0000)		-3	3	1	2
Total Fédérale			3		2
Total Praticquants	10637		10975		11026
Volontaire					
Volontaire	27	-35	62	30	32
Total Volontaire	27		62		32
Technique					
Régionale	46	-1	47	-1	48
Nationale (0000)	4	-1	5	1	4
Total Technique	50		52		52
Educateur Fédéral					
Educateur Fédéral	113	3	110	37	73
Total Educateur Fédéral	113		110		73
Animateur					
Animateur	12	5	7	-30	37
Total Animateur	12		7		37
Dirigeant					
Dirigeant	1472	-4	1476	111	1365
Dirigeante	274	11	263	27	236
Total Dirigeant	1746		1739		1601

Arbitre					
Arbitre	159	16	143	-13	156
Total Arbitre	159		143		156
Ayant Droit					
Ayant Droit	77	6	71	9	62
Total Ayant Droit	77		71		62
Total Licences	12821		13159		13039

Denis CRESTÉE.

RAPPORT de la COMMISSION TECHNIQUE

Bilan 2025/2026

La Commission Technique de Savoie est composée de 25 membres issus des clubs du département.

Elle a pour objectif d'accompagner les trois salariés du District, deux Conseillers Techniques Départementaux : TRANCHANT Julien et FROGER Edouard et un Educateur Technique : BILLIET Damien.

FORMATIONS :

- CFI U6 / U9 : (une annulée) : 6 stagiaires attestés (baisse significative du nombre d'inscription sur ces catégories)
- CFI U10 / U13 Mineurs : 1 session (15 stagiaires attestés)
- CFI U10 / U13 : 2 sessions (24 stagiaires attestés)
- CFI U14 / U19 : 1 session (13 stagiaires attestés)
- CFI Seniors : 1 session (13 stagiaires attestés)
- CFI Gardien de but : 1 session (10 stagiaires attestés)

Soit un total de 71 éducateurs/trices formé(e)s et attesté(e)s (c'est-à-dire ayant suivi la totalité des deux jours de formation).

Un chiffre en baisse... En espérant que cela s'explique par la fidélisation des éducateurs déjà formés dans les clubs.

Pour rappel : les CFI sont des formations à destination de tout type d'éducateur : responsable, dirigeant, encadrant, accompagnant, animateur etc.

CERTIFICATIONS :

- CFF 2 : 2 sessions (5 stagiaires)
- CFF 3 : 2 sessions (6 stagiaires)

Il restera une saison de certification CFF2 et CFF3 en 2026/2027 pour obtenir des équivalences DF via une seule journée complémentaire.

PARCOURS DE PERFORMANCE FEDERAL :

Suivi des garçons :

- U12 (génération 2014) : 6 rassemblements réalisés avec environ 90 joueurs observés sur la saison, sur 2 secteurs géographiques.
- U13 (génération 2013) : 7 rassemblements réalisés avec environ 100 joueurs observés sur la saison, sur 2 secteurs géographiques.
- U14 (génération 2012) : 12 rassemblements réalisés avec environ 110 joueurs observés sur 2 niveaux de pratique. L'aboutissement étant un rassemblement régional avec la sélection de Savoie U14 lors des vacances de printemps face aux sélections de l'Isère, du Rhône A et de la Loire.

- U15 (génération 2011) : 8 rassemblements réalisés avec environ 60 joueurs observés sur la saison. Dont un stage en début de saison, un rassemblement régional sur plusieurs jours avec la sélection de Savoie U15 à la Toussain et une continuité dans le suivi par la suite.
- U16 (génération 2010) : 4 rassemblements réalisés avec environ 40 joueurs observés dont un rassemblement régional avec la sélection de Savoie U16 lors des vacances de la Toussain.

Suivi des filles :

- U13F : 9 rassemblements afin d'observer environ 40 joueuses : finalité RID U13F lors des vacances de février puis triangulaire 73 / 01 / 74 en fin de saison.
- U14F : 5 rassemblements afin d'observer environ 30 joueuses : finalité RID U14F lors des vacances de la Toussain.
- U16F / U17F : 4 rassemblements afin d'observer environ 40 joueuses : finalité triangulaire avec le 01 et le 74.

Suivi des gardiens de but :

U12 / U13 / U14 : 26 gardiens de but ont été suivis lors de 7 rassemblements tout au long de la saison (sur 2 secteurs géographiques).

Suivi des garçons en Futsal :

- U14 : 5 actions de détection et de préparation à la compétition académique Futsal, ayant eu lieu à BOURG-DE-PEAGE (26), au cours des vacances d'hiver. Un total de 30 joueurs observés sur la génération pour une sélection de 11 joueurs (**vainqueurs du rassemblement**).

LES ACTIONS DE PROMOTIONS :

Foot féminin :

Centres d'Animation Féminin : 5 dates ont été réalisées avec environ 60 joueuses participantes (de U8F à U11F).

Journée Départementale du Foot Féminin : à Laissaud le 30 mai 2026 : 30 filles de U8 à U12 et 50 filles de U13 à U15 sont attendues.

Futsal :

Le Noël du Futsal a réuni près de 150 U8/U9 sur 2 secteurs et 2 demi-journées (Barby et Aix-les-Bains). Pour une pratique du Futsal à 4 vs 4 sur demi-terrain d'un gymnase.

Le « Savoie Futsal Tour » : des plateaux de Futsal à 4, 5 ou 6 équipes organisés sur 5 week-ends pendant la période hivernale. Environ 20 clubs ont participé. Il n'a malheureusement pas été possible d'accueillir toutes les équipes chaque week-end par manque de gymnase d'accueil.

Futnet :

Gros axe de développement de cette saison 2025 / 2026.

Tout d'abord une réunion des responsables des classes à horaires aménagés foot a été organisée avec une coloration Futnet. Yannick GADDEN, CTD PPF en Haute-Loire et sélectionneur adjoint de l'équipe de France de Futnet est venu délivrer une attestation fédérale à tous les participants.

1 tour qualificatif à la finale académique a été organisé sur 2 secteurs géographiques (ST ETIENNE DE CUINES et AIX-LES-BAINS). 14 équipes présentes (7 sur chaque site). 1 qualifié de chaque côté pour représenter la Savoie.

Notre département a d'ailleurs accueilli la finale académique à ST ETIENNE DE CUINES, remportée par l'équipe de l'AS CUINES.

Une soirée fut également organisée avec les équipes seniors et/ou U18 féminines (compétition et loisir). 8 équipes présentes pour cet évènement.

LES CLASSES A HORAIRES AMENAGES :

13 collèges à horaires aménagés

Les temps forts de la saison :

1 rencontre 6^{ème}/5^{ème} au mois d'octobre LA MOTTE SERVOLEX (stade Raoul VILLOT) : 18 équipes présentes.

1 réunion des responsables classe foot : en décembre à ST JEAN DE MAURIENNE.

Celle-ci avait une coloration Futnet comme évoquée plus tôt.

1 rencontre 6^{ème}/5^{ème} Futsal sur 2 secteurs (ALBERTVILLE et AIX LES BAINS) au mois de janvier réunissant 12 équipes.

1 rencontre 4^{ème}/3^{ème} au mois de mai : à ALBERTVILLE réunissant 8 équipes sur du foot à 11.

3 lycées à horaires aménagés :

2 sections masculines (Louis Armand – CHAMBERY et St Exupéry – BOURG ST MAURICE)

1 section féminine (Monge à CHAMBERY)

LE PROGRAMME EDUCATIF FEDERAL :

20 clubs engagés mais surtout 16 clubs actifs (au moins 1 action réalisée) dans le PEF pour cette saison 2025 / 2026.

57 actions réalisées dans la saison. Un peu moins d'activité de la part des clubs cette saison par rapport aux deux records des années précédentes.

Le club de l'US CHARTREUSE GUIERS est le lauréat départemental du Challenge National PEF pour son engagement régulier et de qualité tout au long de la saison.

Les clubs de :

US LA MOTTE SERVOLEX

FC MERCURY

FC NIVOLET

US CHARTREUSE GUIERS

ST PIERRE SPORT

AIX FC

Ont été lauréat lors d'au moins un TOP 3 de chaque moitié de saison (automne et printemps). Ils se verront donc remettre un fanion pour l'occasion.

La « Faites du PEF » a fait son retour cette saison (événement bi-annuel). 12 clubs et une centaine d'enfants étaient présents sur les installations du FC LAISSAUD. Au programme : des matchs à 5 vs 5 avec arbitrage des jeunes par les jeunes et des ateliers éducatifs sur différentes thématiques du Programme Educatif Fédéral.

« La Commission Technique et les salariés du District (techniciens et administratifs) remercient chaleureusement tous les clubs, les mairies et les interlocuteurs (élus, dirigeants, éducateurs...) qui ont contribué au bon fonctionnement de nos nombreuses actions (via la mise à disposition des installations, des terrains, des groupes de jeunes durant les formations etc.). »

**Julien TRANCHANT, C.T.D PPF
Edouard FROGER, C.T.D DAP
Damien BILLIET ETD**

RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE FÉMININES, FUTSAL, JEUNES et SENIORS Saison 2025/2026

La saison 2025/2026 s'est globalement bien déroulée que ce soit en football d'animation ou de compétition avec des hauts et des bas. Encore beaucoup trop d'affaires n'ayant rien à voir avec les joueurs ou éducateurs.

Nous remercions l'ensemble des clubs qui ont œuvré pour que les rencontres puissent se dérouler dans les meilleures conditions possibles. Néanmoins des problèmes existent et surtout autour des stades. Les caméras GOPRO portées par les arbitres et qui s'avèrent très efficaces sont un élément de plus pour lutter contre cette maladie qui ronge le football.

La commission sportive, dans son ensemble, a essayé d'être le plus souple possible avec les clubs tout en respectant les règlements sportifs mais certains abusent.

Nous remercions bien sûr la commission des arbitres, les techniciens et les secrétaires du district pour leur engagement au quotidien tout au long de la saison et qui ont ainsi contribué à la meilleure organisation de nos championnats et de nos plateaux.

**Le Président de la Commission Sportive
Féminines, Futsal, Jeunes et Seniors
Jacky GACHET**

RAPPORT de la COMMISSION CRITERIUM FEMININES LOISIR

10 clubs présents et motivés le 15 septembre à la réunion de préparation, tout était pour le mieux pour bien démarrer avec une pratique sur 2 niveaux et un rythme adapté, tous les 15 jours ou une fois par mois, pour l'automne. Huit matchs sur 10 prévus se sont donc disputés dans une ambiance conviviale.

Pour le printemps, avec trois équipes supplémentaires, ce sont 20 matchs qui étaient programmés.

Une réunion s'est déroulée le 27 avril pour un bilan mais aussi pour trouver des axes d'amélioration.

Quelques pistes pour la prochaine saison :

- Fin des pratiques par niveau
- Mise en place de la FAL pour déposer les feuilles de matchs
- Garder les rythmes adaptés à chaque équipe (tous les 15 jours ou tous les mois)
- Equilibrer les rencontres à domicile ou à l'extérieur
- Choix pour chacune des équipes pour les longs déplacements
- Proposition de nouvelles pratiques pour renforcer les liens entre les équipes critérium mais aussi avec les équipes engagées en championnat

A la fin de la réunion, les équipes reconnues par la FFF ont été dotées en matériel.

En ce qui concerne les nouvelles pratiques, la mise en place d'une soirée FUTNET fut une belle réussite, réunissant 8 équipes loisirs ou championnat.

Une saison riche qui a permis de poser des bases solides pour la suite, quelques clubs ayant déjà prévu de rejoindre l'aventure.

Mes remerciements à Edouard pour son aide précieuse et à tous les clubs présents pour leur confiance.

Bonnes vacances à toutes et tous. RDV en septembre.

**La Responsable de la Commission Critérium Féminine Loisir,
Carole VINIT**

RAPPORT de la COMMISSION SPORTIVE SENIORS

COMPTE RENDU DE LA COMMISSION SPORTIVE SENIORS 2025/2026

Cette saison 2025/2026 s'est plutôt bien déroulée dans l'ensemble au niveau des championnats district séniors.

La commission regrette néanmoins le manque d'exigence de certains clubs et/ou dirigeants notamment sur les délais, lors de modifications de rencontres sur Footclubs (envoi de demande tardif pas de réponse et/ou réponse hors délai) et dans l'application des règlements, particulièrement lors de report et/ou inversion de rencontres (surtout sur le sujet et la notion de « terrain impraticable »).

A contrario nous remercions grandement les clubs qui ont fait des efforts et trouvé des solutions de terrain de repli pour que les rencontres puissent se dérouler normalement et permettre ainsi le bon déroulement des rencontres dans leur championnat respectif.

Au moment de la rédaction de ce rapport nous sommes encore dans l'attente de la fin des championnats régionaux et départementaux qui devraient se conclure par la descente d'équipes savoyardes en district pour la saison prochaine.

Nous félicitons les clubs de USC AIGUEBELLE et FC VILLARGONDRAN pour leur accession en R3.

Champions saison 2025/2026 « Sous réserve d'éventuelles procédures en cours »

D1	USC AIGUEBELLE 1
D2	C. A MAURIENNE 1
D3A	LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 1
D3B	MONTMELIAN AF 2
D4A	LE HAUT FOOTBALL CLUB CHAMBERY 2
D4B	ENT DRUMETTAZ MOUXY 3
D5A	MARTHOD 1 SP
D5B	A. S NOVALAISIEENNE 2
D5C	F.C LAISSAUD 3

A noter cette saison 30 forfaits, 4 matchs à huis clos, 2 matchs arrêtés et 1 abandon de terrain. 27 dossiers séniors ont été traités par la commission des règlements et homologués, 3 dossiers en commission d'appel District, 3 dossiers en commission d'appel LAuRA.

Beaucoup de problèmes au niveau FMI, en fin de match il faut impérativement vérifier l'historique fin match (scores, cartons, blessés, remplacements). Si la tablette ne fonctionne pas, une feuille de match papier est obligatoire et à envoyer dans les 48 h au district. Si pas de feuille de match, les équipes s'exposent à des sanctions, (plusieurs équipes sanctionnées par l'article 39.4).

La commission rappelle que l'imprimé couleurs maillots doit être envoyé impérativement dans les délais, plusieurs rappels ont été nécessaire la saison dernière.

A la trêve 24 rencontres ont dû être reprogrammées, 15 inversions ont été effectuées ce qui a été relativement facile à gérer au printemps (en respectant le calendrier) puisque la météo nous a été favorable.

Au niveau disciplinaire : 2245 cartons jaunes, 205 cartons rouges, 37 cartons blancs en D1

La commission sportive remercie les 89 équipes qui ont terminé le championnat, les bénévoles des différentes commissions, les arbitres, les secrétaires Christelle et Aurore pour leur dévouement, leur réactivité leur écoute et leur précieuse aide tout au long de la saison.

LA COMMISSION SPORTIVE VOUS SOUHAITE DE BONNES VACANCES

Le Président de la Commission Sportive
Jacky GACHET
La commission sportive Séniors
Sauveur MICALLEF
Cédric YSARD

RAPPORT de la COMMISSION des JEUNES

CATÉGORIE U6/U7

Avec un total de 101 équipes engagées au printemps (42 équipes Niveau 1 et 59 équipes Niveau 2), on assiste à un net recul des engagements cette saison (- 30 équipes par rapport à la saison dernière).

Avec 679 licenciés (705 licenciés la saison dernière), cela n'explique pas une baisse si importante du nombre d'équipes engagées.

Pour la seconde année consécutive, la mise en place du F.A.L. a été une réussite (plus de 96% des feuilles de plateaux ont été retournées). Cela nous permet de suivre la pratique (équipes participantes, équipes absentes, équipes n'ayant pas prévenu de leur absence) et d'actualiser / modifier les plateaux avec beaucoup d'efficacité et de facilité.

Cette catégorie n'est malheureusement pas ou plus une priorité pour les clubs (baisse du nombre d'éducateurs formés sur le public cette saison, moins de salariés de clubs présents sur la catégorie, absences régulières des équipes au dernier moment). L'organisation de plateaux à domicile n'est plus souhaitée par de nombreux clubs (baisse de la fidélisation des jeunes).

Des évolutions ont pourtant eu lieu avec la mise en place d'un rythme alterné sur la saison, une organisation par catégorie d'âge à l'automne et une pratique par niveau au printemps.

La Journée Nationale des Débutants a clôturé cette saison. Merci au club de l'UO ALBERTVILLE, pour son implication et son investissement dans l'organisation de cette journée événementielle.

Nous comptons sur tous les clubs jeunes du département, pour s'engager pleinement autour de cette catégorie (moyens humains, qualité de l'encadrement, philosophie des intervenants) pour générer à nouveau une dynamique positive, dès la rentrée prochaine.

Merci à Bernard BERTHET qui est arrivé cette saison dans la Commission des Jeunes. Dans le cadre de ses missions, il a pu nouer de nombreux contacts avec les clubs et les référents de catégorie. Cela nous permet d'avoir un véritable état des lieux de la pratique avec des retours précis sur ce qui se passe le week-end sur les plateaux (climat des rencontres, organisation des clubs, mise en place des directives fédérales, respect des lois du jeu, mise en place du défi technique, etc ...). Nos échanges réguliers témoignent qu'il reste encore beaucoup de travail pour répondre aux préconisations fédérales.

3 grandes priorités fixées pour 2026/2027 : accueillir, faire jouer et assurer un bon climat d'apprentissage (séances et plateaux).

Le responsable de la catégorie U6/U7
Edouard FROGER

CATÉGORIE – U11

Les plateaux « rentrée du foot » en septembre font partie pleinement maintenant de la saison sportive. En effet, c'est l'occasion pour chacun de venir tester un niveau de pratique et de s'ajuster au mieux au niveau des engagements d'équipe.

103 équipes engagées cette saison, une baisse par rapport à la saison dernière. (125)

3 niveaux de pratique :

D1 : 22 équipes à l'automne / 26 équipes au printemps

D2 /D3 : 79 équipes à l'automne au printemps / 77 équipes au printemps

Cette saison encore, les clubs ont joué le jeu pour augmenter le nombre d'équipes en D1 sur la phase de printemps. La mise en place d'une pratique U9 à 6 sur la phase de printemps a limité la présence d'équipe de cette catégorie en D3 ce qui n'a pas altéré les rapports de force.

Les plateaux à 8 équipes est une formule qui fonctionne et qui plaît. Elle permet à chacun d'avoir une rotation de repos entre ses 2 matchs et de répondre à la problématique du manque de terrain le samedi matin pour les pratiques en U9 et U11.

Le FAL qui permet la centralisation de la pratique (consultation des plateaux et retours des documents) dans un seul logiciel est maintenant connue de tous.

Les clubs ont été plus rigoureux dans le retour des documents même si la commission a été obligée d'amender certains clubs qui ont trop souvent oublié de faire de rendre les documents. Merci à vous car vous êtes acteur sur le FAL !

Comme la saison dernière, des journées supplémentaires ont été proposées notamment pendant les tours de coupe ou au mois de mai pour permettre à tous de jouer.

ATTENTION : les journées de critères sont positionnées dès le début de saison. Certains clubs ont préféré se désengager lors de certaines journées pour se rendre à des tournois ce qui entraîne un travail supplémentaire de la commission et une réorganisation pour les clubs qui reçoivent. Cette dérive ne doit pas se poursuivre.

Remerciements aux 4 clubs (ETS LE BOURGET DU LAC, CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL, AS LE MONTCEL et AS NOVALAISE) pour avoir participé à l'expérimentation FFF sur la diversification des pratiques sur la catégorie lors de la phase de printemps.

Remerciements une nouvelle fois au Crédit Agricole des Savoie pour l'opération de dotations de maillots à 16 clubs.

Bonnes vacances à tous.

Le responsable de la Catégorie U11
Fabien FONTAINE

CATÉGORIE – U13

BILAN DE LA SAISON 2025/2026 :

La phase d'automne s'est déroulée sans accroc, même si nous aurions souhaité avoir davantage de clubs engagés dans la poule Élite pour l'accession au Critérium. Cette situation nous a amenés à réorganiser certaines équipes dans d'autres poules lors de la phase de printemps.

La phase de printemps a été plus compliquée à gérer, notamment durant le mois de mai, avec un nombre important de forfaits constatés (9 forfaits par journée les 2 et 9 mai). Plusieurs rencontres auraient pu être reportées en semaine ou sur des mercredis afin d'éviter ces situations.

Il est également constaté que certains clubs continuent de s'organiser à la dernière minute entre eux, sans toujours respecter les procédures établies ni le travail effectué par les commissions. Trop de clubs n'utilisent pas systématiquement Footclubs et privilégient encore les échanges par mail, tandis que d'autres ne répondent pas aux demandes effectuées via l'outil.

Pourtant, Footclubs reste un outil simple d'utilisation et indispensable pour garantir la bonne circulation des informations. Des améliorations restent possibles, mais celles-ci dépendent directement de la Fédération. Il est souhaité que l'ensemble des clubs puisse, dès la saison prochaine, travailler dans le même sens avec les outils mis à disposition.

Concernant la FMI, il est rappelé qu'elle est obligatoire depuis maintenant deux saisons. Malgré cela, plusieurs clubs ne l'utilisent toujours pas correctement et certains éducateurs ne disposent pas encore de leurs codes d'accès. Cela reste regrettable car, notamment avec la nouvelle version, l'outil fonctionne efficacement lorsque les procédures sont respectées. Il est également rappelé qu'en cas d'impossibilité d'utiliser la FMI, l'envoi d'une feuille de match avec l'effectif reste obligatoire.

Le passage de la feuille papier à la dématérialisation avait pourtant permis de simplifier considérablement les démarches administratives, en supprimant les problèmes liés aux scans, oublis, retards d'envoi ou erreurs diverses. Malgré cette évolution positive, certains clubs ne jouent toujours pas pleinement le jeu.

Néanmoins, le taux de traitement des matchs via la FMI a atteint 97 %, ce qui démontre que l'ensemble des clubs est capable de fonctionner correctement avec cet outil.

Pour la saison prochaine, l'objectif sera de renforcer encore davantage l'anticipation et la collaboration entre les clubs et les commissions, notamment en effectuant les demandes de modification avec au moins une semaine d'avance via Footclubs, afin de faciliter l'organisation générale des compétitions.

Enfin, concernant la pratique, les effectifs restent globalement stables sur les deux dernières saisons. Le travail de préparation de la saison prochaine est déjà engagé afin de proposer au plus vite les calendriers de début de saison, avec l'objectif de maintenir un maximum de journées de pratique.

Le responsable de la Catégorie U13
Yann THILL

CATÉGORIE – U15

CHAMPIONNAT AUTOMNE 2025 :

Cinquante équipes engagées deux se sont retirées en s'inscrivent en U/15 à 8. Championnat bien géré par notre ETD. Damien BILLET. Soit quarante-six équipes qui finissent ce championnat d'automne en cinq poules.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2026 :

Quarante-sept équipes en cinq poules avec six équipes à huit sur deux plateaux. Excellent championnat printemps.

En D.1. Lutte serrée entre deux prétendants à la montée.

Bravo aux éducateurs pour le travail fait au sein des clubs.

Information importante pour la saison prochaine :

- Anticipez vos désidératas surtout pour les clubs qui ont un seul terrain en alternance ou jumelage
- N'attendez pas que le calendrier sorte pour modifier merci pour votre compréhension.

La commission vous souhaite d'excellentes vacances.

Le Responsable de la Catégorie U15
Gilles HUNSTEDT.

CATÉGORIE – U17

Voilà la saison se termine pour cette année 2025 / 2026

Je vous remercie d'avoir joué le jeu.

Rendez-vous en septembre, je vous souhaite de passer de bonnes vacances.

La phase AUTOMNE s'est déroulée avec 29 équipes

- 2 poules de 10 1^{er} Niveau
- 1 poule de 9 2^{ème} Niveau

La phase PRINTEMPS avec 29 équipes

- 1 équipe D1 10 équipes
- 1 équipe D2 10 équipes
- 1 équipe D3 9 équipes

Pas de problèmes rencontrés.

Pour les changements de Lieux ou d'Horaires veuillez respecter le délai du LUNDI 12H.

Je remercie tous les clubs qui ont fait le nécessaire avant.

Vous pouvez anticiper vos demandes quinze jours avant dès l'instant où vous avez le calendrier du championnat

Je vous souhaite un bel été. BONNES VACANCES.

**La Responsable de la Catégorie U17
Martine LECHALARD.**

CATÉGORIE – U20

La commission a réussi à avoir 10 équipes pour la saison 25/26 ce qui a permis de faire des matchs aller et retour.

A déplorer dès le début 2 forfaits général et 4 forfaits journées.

La commission n'a pas eu de gros problème à gérer cette poule.

A noter, 1 match arrêté mais un beau championnat en espérant une nouvelle poule pour 2026/2027.

Un bravo particulier à L'US-LA RAVOIRE qui peut monter en ligue.

LE RESPONSABLE DE LA COMMISSION REMERCIE LES COACHS pour leur sérieux afin de bien gérer l'occupation des terrains.

Bonnes vacances à tous.

**Le responsable U 20
Mr HANS ALAIN**

RAPPORT de la COMMISSION FUTSAL 2025/2026

Nouvelle formule pour ce championnat avec les équipes des Districts 73, 74 et 38. Des avis partagés sur ce nouveau championnat en début de saison avec 4 poules par secteurs, 2 en Isère et 2 en Savoie, Haute Savoie avec une compétition au Printemps constituée d'une poule Haute avec les 8 meilleures formations de l'Automne et 2 poules basses restées géographiques.

L'A FUTSAL K PUC MONTMELIAN semble bien partie pour remporter cette compétition et accéder à la R2, ce championnat se terminant prochainement. Un gros bémol avec plusieurs forfaits enregistrés dans toutes les poules et la réintégration de l'A. FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE dans le championnat départemental qui n'a pu se maintenir au niveau régional.

La coupe de Savoie Futsal continue à progresser en nombre de participants mais aussi en qualité de jeu. Plus de 100 formations se sont inscrites dans les différentes catégories proposées par le District. Je renouvelle les remerciements du District aux clubs, mairies et bénévoles qui œuvrent pour le développement de cette pratique.

A noter le bon parcours du club de AS FUTSAL MOUTIERS en Coupe de France et le développement des équipes jeunes et féminines au sein des clubs futsal.

Pour terminer, un grand merci à toute l'équipe du District pour l'organisation, l'arbitrage, la supervision de quasiment toutes les rencontres de coupe de Savoie.

**Le Responsable FUTSAL Seniors,
Jacky GACHET.**

RAPPORT de la COMMISSION FÉMININE – SENIORS A 8

RAPPORT de la COMMISSION FÉMININE SAISON 2025 /2026

Une poule à 10 équipes, 5 forfaits journées, ce qui nous a permis de faire un championnat aller et retour.

Aucun gros souci pour cette saison avec un beau fair-play de toutes les équipes.

La commission remercie tous les coachs pour la bonne gestion des terrains et pour leur implication envers le foot féminin ainsi que toutes les joueuses.

Félicitations au club de l'US DOMESSIN qui termine CHAMPION.

La commission souhaite pouvoir reconduire une poule pour la saison 2026 / 2027.

Bonnes vacances à tous et toutes.

**Le Responsable de la Commission Féminine,
Alain HANS**

RAPPORT de la COMMISSION FMI

Saison 2025 / 2026

La saison passée, un élément important a été mis en place au niveau des clubs.

Le nouveau logiciel a été mis en place et imposé au niveau de la fédération.

La version FMI WEBAPP qui est une version beaucoup plus centralisée.

Celle-ci a connu des débuts parfois compliqués du fait d'une méconnaissance et d'un manque d'informations sur cette nouvelle version.

De plus, certaines contraintes techniques liées à cette nouvelle version ont imposé le changement de tablettes sachant que certaines tablettes malgré le respect de recommandations, ne pouvaient supporter cette nouvelle version.

En finalité après cette année parfois compliquée, la mise en place de cette nouvelle version est stabilisée.

Devant cette obligation de changer de tablettes, le district profitera de cette assemblée pour remettre à tous les clubs une tablette.

Globalement le fonctionnement de la FMI est satisfaisant.

Pour la saison à venir, pas de nouveautés attendues.

Rappel des règles importantes :

Penser bien que la règle d'or, c'est de transférer les résultats le soir des matchs, au pire le dimanche soir, sachant qu'aujourd'hui, ça reste toujours le club qui est responsable de la remontée des informations de la FMI et pas l'arbitre.

Vous avez beaucoup d'aides en termes d'informations sur les sites, vous avez une information qui s'appelle assistance FMI, dedans, vous avez tous les guides de procédures et d'autres informations sur le site du district aussi.

Nous sommes toujours à votre disposition, n'hésitez pas aussi si vous rencontrez des difficultés dans la semaine qui précède le match, à nous prévenir, n'attendez pas le vendredi après-midi ou le samedi matin pour vous dire que vous n'avez pas le match.

La préparation de vos équipes doit se faire impérativement sur le site.

Le Responsable de la Commission FMI
Patrick JANET

RAPPORT de la COMMISSION LABEL

La commission a accompagné 5 clubs en démarche :

- US CHARTREUSE GUIERS
- ST PIERRE SPORT FOOTBALL
- JS CHAMBÉRIENNE
- UO ALBERTVILLE
- FC SUD LAC

Une réunion de début de saison au district, 2 réunions dans les clubs et de nombreuses visites de séances ont été effectuées par les techniciens accompagnés des membres de la Commission label. Certains clubs sont également engagés dans le label École Féminine de Football.

La commission a également effectué 5 remises de label jeune FFF Crédit Agricole : EF CHAUTAGNE, CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL, FC MERCURY, GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD et USC AIGUEBELLE

Félicitations aux clubs pour l'engagement dans la démarche et le travail fourni tout au long de la saison.

Remerciements à Julien, Édouard et Damien pour leur travail et aux membres de la Commission pour leur implication.

Dès la saison prochaine, une autre démarche est mise en place par la FFF : le projet club.

Le but est de permettre à plus de clubs, de typologie variée de développer des projets et d'être accompagnés. La notion de label est placée dans un 2nd temps.

Une réunion d'information sera organisée en début de saison pour présenter le dispositif

Le Responsable de la Commission LABEL
Fabien FONTAINE.

RAPPORT de la COMMISSION de DISCIPLINE

BILAN SAISON 2025/2026

La dixième saison de la commission de discipline du District de Savoie Football s'achève.

Cette commission composée de 10 membres bénévoles dont 4 femmes tous issus du football Savoyard (3 membres élus au Comité Directeur – 7 non élus) ; A noter que sur ces 10 membres, 7 sont dirigeants actifs de club et 3 d'anciens dirigeants.

Il y a aussi 2 instructeurs indépendants.

Il y a toujours des soucis de transmissions de dossiers et de rapports vers la discipline, que nous ne sommes pas arrivés à solutionner.

Cette année un nombre incalculable d'erreurs concernant les cartons sur les FMI ont eu lieu, ce qui a occasionné une perte de temps pour faire les corrections.

La commission étant opérationnelle aux alentours de 17h, il ne fut pas rare de finir nos dossiers à 23h.

Cette année encore nous avons appliqué les barèmes de référence augmentant des peines concernant les actes de violence voulus par la FFF dans ses statuts et règlements 2023/2024.

En effet, le barème de référence disciplinaire actualisé en 2025/2026 va dans le sens des statuts aggravés existant déjà dans la plupart des ligues et districts.

Il y est réaffirmé la volonté de lutter contre les actes qui nuisent aux valeurs du football, par l'augmentation de certaines sanctions de référence pour les infractions les plus graves à l'encontre des officiels

La commission de discipline s'attache à maintenir une certaine cohérence dans le prononcé des sanctions, même si tous les cas diffèrent. Nous essayons de garder une homogénéité pour les sanctions infligées dans des cas similaires et d'appliquer le barème de référence, en fonction des circonstances atténuantes ou aggravantes.

Au sein de la commission, les débats sont animés, parfois un peu longs, les prononcés se font à la majorité des présents, aucune décision n'est unilatérale.

A noter que les membres faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club, mais aussi les poules où leur club est engagé.

Nous rappelons également car certains ne sont pas ou peu informés, que lors d'une convocation à audition, les présidents de club sont convoqués de droit, sans invitation personnelle.

Nous avons sollicité l'instructeur indépendant à 5 reprises.

Les cartons

- Jaunes pour la saison écoulée sont au nombre de **3594 (Saison 2024/2025 : 3870)** en augmentation
- Rouges, ils sont au nombre de **329 (saison 2024/2025 : 363)** en légère diminution

Les sanctions

2025/2026

sanctions 2024/2025

- 5 matchs sont au nombre de :	15	10
- 6 matchs sont au nombre de :	3	8
- 7 matchs sont au nombre de :	4	8
- 8 matchs sont au nombre de :	3	3
- 9 matchs sont au nombre de :	1	0
- 10 matchs sont au nombre de :	2	3
- 14 matchs sont au nombre de :	1	0
- 18 matchs sont au nombre de :	1	0

- De 1 mois à 6 mois sont au nombre de :	2	6
- De 1 an à 4 ans sont au nombre de :	3	1
- Matches arrêtés sont au nombre de :	4	10

Nous constatons également qu'il y a **15 dossiers de cartons rouges sans rapport d'arbitre**, ce qui entraîne des sanctions a minima pour les personnes incriminées, ce qui est injuste vis-à-vis des personnes dont les arbitres ont fait correctement leurs rapports.

Je rappelle qu'il est stipulé avant de signer sur la tablette, il y a un onglet obligatoire à valider : « Avoir pris connaissance »

C'est pour cela que nous rappelons aux capitaines d'équipes et aux dirigeants qu'ils doivent impérativement vérifier les faits de jeux sur la tablette après un match avant de la signer et éventuellement de faire rectifier par l'arbitre les erreurs qu'ils auraient constatées.

Je rappelle aussi que seul l'arbitre peut faire corriger une erreur de carton sur la FMI et nous le signaler par l'envoi d'un mail.

Nous rappelons aussi que notre rôle n'est pas seulement de sanctionner, mais également de renseigner et conseiller les clubs, n'hésitez pas à nous contacter si vous rencontrez des difficultés ou des besoins d'explications concernant les dossiers.

Les rapports sont consultables sur demande **le lundi à partir de 18h00** au District de Savoie en présence d'un membre de la commission de discipline.

Je finirai ce bilan de fin de saison en remerciant les membres de la commission de discipline pour leur dévouement, leur sérieux et leur engagement tout au long de la saison.

A l'heure où nous clôturons ces lignes des dossiers sont encore en instance.

Je remercie également, Christelle et Aurore nos secrétaires.

Bonnes vacances à tous.

**Le Président de la Commission de Discipline
Pascal ELHOMBRE.**

RAPPORT de la COMMISSION des RÈGLEMENTS

J'ai le plaisir de vous présenter le compte-rendu de la saison 2025/2026.

La commission des règlements s'est réunie 24 fois au cours de la saison pour statuer sur les différents entre club, en fonction des Règlements en vigueur et elle n'a fait que les appliquer.

Voici le détail des 42 dossiers :

Compétitions	Réserves avant match	Réclamation après match	Evocation
<u>Championnats</u>			
Seniors	10	9	8
Jeunes	2	3	2
Féminines	-	-	-
Futsal	-	-	-
<u>Coupes</u>			
Seniors	1	5	0
Jeunes	-	-	1
Féminines	-	-	-
Futsal	-	1	-
<u>TOTAL</u>	13	18	11
<u>Décisions prises :</u>			
Réclamations rejetées	7		
Résultats confirmés	19		
Matches perdus par pénalité	15		
Matches à rejouer	1		
<u>TOTAL</u>	42		

Le Président de la Commission des Règlements,
René SAILÉ

RAPPORT de la COMMISSION d'APPEL

APPEL REGLEMENTAIRE :

8 dossiers : 2 de plus que la saison passée.

6 décisions de commission du district confirmées et 2 annulées

3 dossiers ont fait l'objet d'un appel en ligue (1 confirmé, 1 annulé et 1 en cours)

APPEL DISCIPLINAIRE :

10 dossiers ; 1 de plus que la saison passée.

7 décisions de la commission de discipline du district ont été confirmées et 2 infirmées. (+ 1 encore en cours au 28/5)

Un grand merci aux membres des deux commissions pour leurs implications et leur disponibilité.

**Le Président de la Commission d'Appel
Fabien FONTAINE**

RAPPORT de la COMMISSION des ARBITRES

Compte rendu d'exercice Saison 2025/2026

Cette saison, l'arbitrage savoyard, compte dans ces rangs 159 arbitres après deux formations initiales d'arbitrage qui auront permis à 40 candidats d'obtenir le statut d'arbitre stagiaire,

Il est à noter l'évolution positive de notre effectif d'arbitres féminines qui compte maintenant dans ses rangs 14 arbitres à ce jour.

Au final c'est un effectif qui aurait dû nous donner la possibilité de couvrir nos compétitions sur la saison passée

*Le plus important des manquements arbitraux est bien constaté cette saison :

LES INDISPONIBILITES des arbitres :

1/3 des arbitres absents chaque week-end. Un constat ou sur l'avenir, nous tous clubs, commissions du District. Nous devons nous poser de réelles questions.

*Les dirigeants bénévoles des clubs, les éducateurs d'équipe présents lors des matchs se doivent également d'être des partenaires aux arbitres pour les aider à faire le plein de sérénité avant, après et lors de leur rencontre, au lieu de les critiquer bien souvent (voir plus).

*Des modules « initiatique à la fonction arbitre » ont été organisés au sein des clubs du district, ce qui aura permis de sensibiliser à l'arbitrage, les jeunes joueurs (U11, U13).

*Nous nous efforçons d'accompagner les débutants pour les aider dans leur fonction car il est incontestable que c'est l'une des actions qui permet la fidélisation des arbitres, surtout dans nos compétitions jeunes (de U17 à U15).

*Les clubs ont aussi un rôle d'importance dans l'accompagnement de leurs jeunes arbitres, ne pas les laisser sans référent.

- Car pour nous CDA, il n'est pas concevable que soit établi un bilan d'absence important, de vos arbitres (ne se déplaçant pas sur leurs désignations avec pour raison principale le transport et refusant de se déplacer dans les vallées de SAVOIE (Tarentaise, Maurienne et avant Pays Savoyard) pour manque de moyen de locomotion et n'avertissant ni les clubs, ni la commission des arbitres.

- L'engagement qu'ils prennent dans la fonction vous concerne directement, vous clubs : Engagement moral et envers vous une couverture au statut d'arbitrage.

*La saison s'est déroulée en début de saison avec une certaine inquiétude, due aux incivilités que nous ne pouvons pas ignorer (gestion conflictuelle entre les joueurs, les spectateurs, lors des matchs et envers le corps arbitral).

C'est un phénomène de société. Oui mais, quelles seront les solutions pour enrayer et ne pas perdre les valeurs du football.

Pour ne pas faire arrêter certains arbitres retrouvons au mieux un esprit sportif et fair-play, évitons les incivilités. Ce qui pourra peut-être permettre de conserver nos arbitres le plus longtemps possible.

*L'évolution de l'arbitrage en SAVOIE, obtenue au cours de la saison, c'est un effort continu de tous les membres de la CDA, avec le soutien toujours apprécié du District, ceci nous incite à poursuivre notre engagement au service des arbitres afin de les fidéliser.

Plus que jamais nous souhaitons demeurer une composante sérieuse, communicante et solidaire de la famille du football.

*Nos actions ont été lancées et ont permis d'avancer sur les domaines prioritaires suivants :

- Le recrutement (avec vous clubs),
- La fidélisation,
- La Promotion de l'arbitrage en milieu scolaire,
- Les Formations initiales,
- Le Perfectionnement Séniors et Jeunes arbitres,
- L'arbitrage féminin,

Et la gestion des désignations (grandement chamboulées au jour le jour selon les indisponibilités programmées et les de dernière minute)

Remerciements aux clubs qui nous ont reçus, lors des actions de la Commission des Arbitres : US BARBERAZ, FC SUD LAC, U O ALBERTVILLE, COMBE DE SAVOIE, US CHARTREUSE GUIERS, CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL.

Le Président Commission des Arbitres de Savoie
M. Daniel DESMARIEUX

RAPPORT de la COMMISSION du STATUT de l'ARBITRAGE

Compte rendu d'exercice Saison 2025/2026

Se mettre aux normes du statut d'arbitrage. N'est pas si simple de saison en saison.

Il faudra dans l'avenir être plus exigeant, vous les clubs vis-à-vis de vos arbitres. (Indisponibilité, présence) car en fin de saison, certains de vos arbitres ne pourront pas compter conformément au statut d'arbitrage.

Pour vous, les critères de base officiels :

1 Match non effectué dans les 3 dernières journées de championnat

Le nombre de matchs à effectuer (norme du statut d'arbitrage),

**Également au regard du bilan de la commission des arbitres, l'annonce d'absence aux désignations ainsi que les indisponibilités et celles hors délai de beaucoup d'arbitres sont de plus en plus importantes.*

Un bilan qui pourra avoir un impact de non-couverture au statut d'arbitrage de la saison.

Rappel de texte Statut d'Arbitrage FFF

Important pour les clubs : Précision de l'Article 41

Nombre d'Arbitres (Statut Fédéral de l'Arbitrage)

(Lorsqu'un club a présenté des candidats aux formations FIA et qu'ils ont validé le statut d'Arbitrage)

Il en résulte :

***COUVERTURE EN N+2**

1 Arbitre formé en 2024/2025 par le club et restant à l'arbitrage	Compte au statut d'Arbitrage pour 2 arbitres sur la saison 2026/2027
--	---

- Ce règlement n'est valable qu'une seule fois par arbitre formé
- Et qui reste à l'arbitrage

(Un récapitulatif sur cette disposition sera établi)

Couverture nombre de matchs : A effectuer par un arbitre (norme du statut d'arbitrage),

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence au 31 août, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de :

- 18 pour les arbitres seniors masculins.
- 15 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.

Pour un arbitre ayant obtenu sa licence avant le 31 mars, le nombre de journées (ou matchs) minimum à diriger est de :

- 9 pour les arbitres seniors masculins.
- 7 pour les jeunes arbitres et les arbitres féminines.
- **Ou avoir répondu à l'ensemble de ses désignations avec une disponibilité maximale.**

Si, au 15 juin, un arbitre n'a pas satisfait à ses obligations, il ne couvre pas son club pour la saison en cours. *Toutefois, un arbitre ayant effectué jusqu'à 4 matchs de moins que le minimum exigé pourra tout de même couvrir son club à condition qu'un autre arbitre du même club, respectant le minimum exigé pour couvrir son club, soit en mesure de compenser le nombre de matchs manquant en ayant officié davantage que le minimum exigé.

Plusieurs arbitres ne peuvent pas compenser le minimum exigé pour un seul et même arbitre sur une saison. Un seul et même arbitre ne peut pas compenser les minimas exigés pour plusieurs arbitres sur une saison.

Art 35 Couverture et démission

-Dans le but de privilégier les clubs réussissant à fidéliser les arbitres, lorsqu'un arbitre ayant été licencié dans un club pendant un minimum de 5 ans consécutives démissionne de celui-ci, ce club continue pendant 1 saison à le compter dans son effectif, sauf s'il cesse d'arbitrer.

-L'arbitre démissionnaire ne pourra couvrir un éventuel nouveau club qu'après un délai de 4 ans après sa démission.

Art 35 bis Arrêt définitif

Lorsqu'un arbitre décide d'arrêter définitivement l'arbitrage, il continuera de couvrir, pendant 1 saison, le dernier club dans lequel il était licencié, sous réserve d'avoir été licencié au sein de ce club lors des 10 dernières saisons avant son arrêt définitif

***Précision sur le changement de club**

Le choix de la première inscription à la formation initiale en arbitrage individuelle ou par l'intermédiaire d'un club a pour conséquence la définition du statut de l'arbitre pour 2 saisons minimum dû au club.

**Le Président Commission du Statut d'Arbitrage
M. Daniel DESMARIEUX**

RAPPORT de la COMMISSION des TERRAINS Et INSTALLATIONS SPORTIVES

La Commission Départementale des Terrains et Installations Sportives (CDTIS) procède aux visites de renouvellement des homologations des équipements sportifs — terrains, vestiaires, stades et gymnases — ainsi que de leurs installations d'éclairage.

Au cours de la saison 2025-2026, ses membres se sont rendus sur les installations afin d'y réaliser les mesures et contrôles nécessaires au classement des terrains et des éclairages.

Bilan de la saison

Dossiers d'homologation validés :

- 13 installations (stades et gymnases) ;
- 8 éclairages.

Transmission et homologation

Les dossiers — avis préalables sur travaux, rapports et procès-verbaux de visite — sont transmis à la Commission Régionale des Terrains et Installations Sportives (CRTIS), qui prononce l'homologation ou formule les préconisations nécessaires à son obtention.

La Commission remercie la CRTIS pour son accompagnement tout au long de la saison.

À votre disposition

Les membres de la Commission restent à votre disposition pour tout renseignement réglementaire, ou pour participer à des réunions avec vos collectivités territoriales afin d'échanger en amont sur vos projets d'équipement.

**Le Président de la Commission des terrains et installations sportives
Christophe VALENTINO**

RAPPORT de la COMMISSION F.A.F.A.

SAISON 2025/2026

Au cours de la saison 2025-2026, la Commission Fonds d'Aide au Football Amateur (F.A.F.A.) a accompagné et conseillé une dizaine de clubs sur leurs projets d'équipement et de structuration.

Dossiers « Équipements » subventionnés

Cinq dossiers ont été finalisés et ont bénéficié d'une subvention F.A.F.A. :

Club	Nature du projet	Coût opération (€)	Aide FAFA (€)
YENNE	03 – Création ou mise en conformité d'un éclairage, ou rénovation, pour un classement fédéral	31 495	6 200
SAINT-LAURENT	03 – Création ou mise en conformité d'un éclairage, ou rénovation, pour un classement fédéral	56 330	11 200
VILLARGONDRAN	07 – Création d'un terrain de grands jeux, éclairé, en gazon synthétique	1 189 754	18 000
LA BRIDOIRE	03 – Création ou mise en conformité d'un éclairage, ou rénovation, pour un classement fédéral	38 654	7 700
CHAMBERY	04 – Sécurisation d'une installation contribuant à un classement fédéral	33 194	6 000
Total	5 dossiers Équipements	1 349 427	49 100

Soit 49 100 € d'aides F.A.F.A. pour 1 349 427 € de travaux engagés.

Dossier « Transport »

Un dossier a été soutenu au titre du volet Transport : **club de DRUMETTAZ**, pour une aide de **13 700 €**.

Synthèse

Au total, la Commission F.A.F.A. a mobilisé **62 800 € d'aides** sur la saison (49 100 € au titre des équipements et 13 700 € au titre du transport), au bénéfice des clubs du District de Savoie.

À votre disposition

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des projets : les membres de la Commission se tiennent à votre disposition pour vous rencontrer et vous accompagner dans le montage de vos dossiers.

**Le Président de la Commission FAFA
Christophe VALENTINO**

RAPPORT de la COMMISSION ETHIQUE

Depuis la dernière semaine de novembre 2025 l'expérimentation du port des caméras embarquées par les arbitres amateurs a été officiellement actée.

Notre département a été retenu. Nous avons reçu 5 caméras accompagnées d'une circulaire réglementaire rédigée par la direction juridique fédérale.

Le comité directeur de Savoie a arrêté la décision lors de sa réunion du 2 mars de s'engager dans cette initiative en créant une commission de 9 membres pour garantir la bonne utilisation des caméras garantissant l'intégralité des images saisies conformément aux directives fédérales.

A ce jour, sans les matchs de coupes, nous avons couvert 21 matchs (dont U17 et U20) avec 19 arbitres différents.

Aucun incident notable signalé, aucune image utilisée par les différentes commissions.

Pour information les premiers enregistrements ont été annulés conformément aux directives (conservation 30 jours).

Pour notre département mi-juillet après les matchs des coupes, nous n'aurons plus de traces de la saison 2025 / 2026

Le Président de la Commission ETHIQUE
Alain CAREGLIO



DISTRICT de SAVOIE de FOOTBALL



Vœux Questions Diverses

VŒUX DISTRICT

NEANT



NEANT



VCEU du CLUB

US CHARTREUSE GUIERS

REGLEMENTS SPORTIFS DISTRICT DE SAVOIE

REGLEMENT ACTUEL

Article 23 - Diminution de Points

Dans les championnats U20, U17, U15 et Seniors (futsal, masculin et féminin) une diminution de 1 point dans le championnat de la saison en cours sera appliquée à l'équipe dont les joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de ce championnat 5 cartons rouges. Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour tout nouveau carton rouge au cours de la même saison.

Dans les championnats U20, U17, U15 et Seniors (futsal, masculin et féminin) composés de Deux phases, pour chaque phase, une diminution de 1 point sera appliquée à l'équipe dont les joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de cette phase 3 cartons rouges. Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour tout nouveau carton rouge au cours de la même phase.



PROPOSITION 8

23 – DIMINUTION DE POINTS

23 – 1

Dans les championnats FOOT A 11 Masculin et Féminin U20, U17, U15 et Seniors composés de DEUX PHASES, pour chaque phase, une diminution de 1 point sera appliquée à l'équipe dont les joueurs et dirigeants, ayant eu au cours de cette phase 3 cartons rouges.

Une diminution supplémentaire de 1 point sera infligée pour tout nouveau carton rouge au cours de la même phase.

23 – 1

Dans les championnats FOOT A 11 (Masculin et Féminin) Seniors, U20, U17 et U15 sur toute la saison, un retrait de point(s) se fait en fin de saison en fonction du nombre de points de pénalités cumulés au challenge du Fair-Play par chaque équipe durant tous les matchs de championnat. Les points de pénalités pour forfait ne sont pas pris en compte. Les points de pénalités s'appliquent uniquement aux sanctions prononcées suite aux faits qui se produisent lors des matchs ou dans l'enceinte du stade (parking compris).

Les points de pénalités seront appliqués en rapport aux décisions de la Commission de Discipline, de la commission des Compétitions, des commissions d'Appel Disciplinaire et Règlementaire, de la commission des Règlements, du District, de la Ligue, ou des instances fédérales

Les retraits de points se font suivant le tableau ci-dessous.

POINTS AU FAIR PLAY	RETRAIT DE POINT(S)
0 à 84	0
85 à 89	1
90 à 94	2
95 à 99	3
100 à 105	4
Supérieur à 105	5

Un club pourra demander par mail au district son nombre de points au fair-play au cours de la saison.

Ces dispositions de retrait de points relèvent de la Commission de District compétente qui jugera en première instance.

Tout club peut faire appel de ces décisions auprès de la Commission d'Appel du District qui jugera en 2ème et dernier ressort.



QUESTIONS DIVERSES

NEANT



MÉDAILLES de LIGUE

Saison 2025/2026

Sur proposition du District de Savoie de Football, le Comité Directeur de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes a décidé d'attribuer les médailles suivantes

Médailles ARGENT

BENOIT Rémi

LAMMEL JACQUY Christelle

RIPOLL Robert

US GRAND MONT LA BATHIE

GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD

ENT FC CHAUTAGNE



Médaille VERMEIL

SPADA Jérôme

LAURENCIN Mario

SACHET Daniel

DISTRICT

DISTRICT

FC HAUTE TARENTEISE



MÉDAILLES de FÉDÉRALE

Saison 2025/2026

Médailles OR

SAILE René

DISTRICT

Médaille ARGENT

GAUDIN Éric

ST PIERRE SPORTS

Médaille VERMEIL

VALENTINO Christophe

MERENDET Michel

DISTRICT

ES DRUMETTAZ MOUXY

MÉDAILLES de DISTRICT

Saison 2025/2026

Médailles ARGENT

SALVATORE Philippe	DISTRICT
CAMUS Bernard	DISTRICT
MICALLEF Sauveur	DISTRICT
MESTACH Jacky	DISTRICT
CONIL Laurence	COGNIN SPORTS
VERDOYA Yves	COGNIN SPORTS
JUPIN Pierre	FC SUD LAC
DE OLIVEIRA Marcelo	FC SUD LAC
GARREAU Sylvie	US GRIGNON
CAUCHETEUX Didier	US ST REMY DE MAURIENNE
DIMIER Guillaume	US ST REMY DE MAURIENNE
KEMP William	US LA RAVOIRE
BRAZ Toni	AS CUINES VAL D'ARC
DESAINTJEAN Carl	ST PIERRE SPORTS
PEREIRA Manuel	ES DRUMETTAZ MOUXY
BERGER Christophe	ES DRUMETTAZ MOUXY
GRIVEL Yves	ES DRUMETTAZ MOUXY
LEFEVRE Fabrice	FC BELLE ETOILE MERCURY

Médailles OR

COHEN Serge	DISTRICT
VARREL Jacky	US GRIGNON
RIVOLLIN Robert	FC BAUGES





DISTRICT SAVOIE FOOTBALL



Assemblée Générale Samedi 20 juin 2026

TRÉSORERIE

TARIFS

<u>Objet</u>	<u>Prix</u>
Cotisations District	140,00
Participation au Secrétariat	195,00
Participation au salaire du 3 ^{ème} technicien	70,00
Dépôt garantie nouveau club (adopté A.G. Ugine juin 2025)	600,00
<u>Championnats : Engagements</u>	
D1, D2, D3	140,00
D4, D5, Féminines, Futsal	105,00
U20 Juniors, U17 Cadets, U15 Minimes	26,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	gratuit
Foot Loisirs	gratuit
Coupes	gratuit
<u>Réclamations</u>	
Appui de réserve en commission ou évocation	30,00
Autres frais lors d'une procédure disciplinaire ou réglementaire	80,00
<u>Amendes</u>	
Absence non motivée suite à convocation (par personne absente)	35,00
Absence à l'assemblée générale (par club)	140,00
Non-retour de la fiche de renseignements (par club) et engagement d'équipe	35,00
Résultat non transmis sur internet (par rencontre, feuille de match version papier et FMI), absence FMI	
Voir tableau amendes FMI	
Paiement en retard des sommes dues	50,00
Frais de relance paiement en retard	35,00
Non-retour classeur technique	70,00
Frais administratif de report de convocation	35,00
Par licence manquante en rencontre officielle	6,00
Par licence manquante en rencontre officielle joueur foot réduit	3,00
Feuille de match en retard	6,00
Feuille de match incomplète ou non conforme	6,00
Brassard délégué absent	6,00
Feuille de match ou tout autre document demandé non parvenu	35,00
Changement d'horaire, de date, ou de terrain sans avertir la commission	35,00
Absence délégué sur la feuille de match	35,00
Participation de joueur, dirigeant, assujetti non licencié ou suspendu à un plateau ou à un match	75,00
Non déclaration préalable d'un tournoi pour homologation	75,00
Tournoi non homologué et organisé par un club contre avis de la commission	175,00

Frais refonte calendriers :	
Seniors, Féminines, Futsal	75,00
Jeunes	50,00
Tricherie terrain impraticable	175,00
Terrain non tracé ou mal aménagé	35,00
Non recours au délégué de secteur	15,00
Coupe : absence du port des maillots officiels par match	100,00
Absence responsable plateau	35,00
Dirigeant assujetti éducateur expulsé	45,00
Amende forfaitaire à arbitre si absence lors d'un contrôle	50,00
Objet prohibé (chiens, pyrotechniques...)	175,00
Menaces ou insultes sur les réseaux sociaux	175,00
Propos racistes envers un officiel, un joueur ou un dirigeant	175,00
Licencié suspendu (sanction jusqu'à 9 MF ou 2 mois Ferme)	45,00
Licencié suspendu (sanction de 10 à 18 MF ou de 3 à 14 mois Ferme)	90,00
* Licencié suspendu (sanction de 15 à 23 mois Ferme)	175,00
* Licencié suspendu (sanction supérieure à 24 mois Ferme)	260,00
Seconde expulsion et suivantes	70,00
Avertissement	9,00
Rappel à l'ordre	9,00
Avertissement suivi de sanction ferme	45,00
Non accompagnement de l'arbitre	70,00
Bousculade à arbitre	300,00
Coups ou crachat à arbitre	300,00
Match arrêté	175,00
Abandon de terrain	175,00
Mauvaise police sur le terrain	175,00
Mauvaise tenue du public	175,00
Conduite inconvenante du public	85,00
Comportement excessif du public	35,00
Courrier recommandé non retiré	35,00
Frais de dossier pour dossier soumis à instruction	60,00
Présence d'un joueur non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un dirigeant non qualifié sur la feuille de match	30,00
Présence d'un joueur 2 jours consécutifs sur feuilles de match	75,00
Amende au club pour absence d'un joueur à une sélection	52,00
Mauvaise tenue d'une équipe avant, pendant et après la rencontre	100,00
Envahissement du terrain	100,00
Point de pénalité (s'il n'y a pas déjà une autre amende)	45,00
Mise hors compétition d'une équipe suite à décision disciplinaire	200,00
Délégué ou accompagnateur arbitre désigné par une commission : Frais fixes	14,50
	Prix du kilomètre réel
	0,50
Non présentation de licence à la date demandée	35,00
Falsification d'une feuille de match	175,00
Fraude sur identité ou licence	175,00
Ouverture d'un dossier contre un joueur suspendu participant à une rencontre	175,00
Ouverture d'un dossier par licence manquante	6,00

Par match perdu par forfait Seniors	
1 ^{er} forfait	175,00
2 ^{ème} forfait, et suivants	205,00
Forfait général	260,00

Par match perdu par forfait Féminines Seniors	
1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	50,00
3 ^{ème} forfait	150,00

Par match perdu par forfait U20 Juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, Corps, Futsal	
1 ^{er} forfait	52,00
2 ^{ème} forfait	69,00
Forfait général	85,00

Par match perdu par forfait Foot Animation	
1 ^{er} forfait	35,00
2 ^{ème} forfait	35,00
Forfait général	52,00

Processus exceptionnel en D5 et féminines séniors pour la saison 2026-2027 (voir PV du 1^{er} juin, CD du 30 mai 2022)

Forfaits après formation des poules	
Seniors	175,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets, U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins	52,00

Non déplacement sur un plateau de foot à 8 et foot d'animation	
U13 Benjamins, U11 Pupilles, U9 Poussins, Féminines,	35,00
Somme à payer par les clubs fautifs aux clubs adverses du plateau : Km x 2,00 €	2,00

Forfait en Coupes :	
Seniors	85,00
U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	52,00
U13 Benjamins, U11 Pupilles	17,00

Processus exceptionnel en coupe jeunes pour la saison 2026-2027 (voir PV du 1^{er} juin, CD du 30 mai 2022)

Indemnités de forfait au club recevant	
Seniors	85,00
Jeunes : U20 juniors, U15 Minimes, U17 Cadets	50,00

Prix du kilomètre lors des forfaits	2,00
--	------

Prix du kilomètre pour match à rejouer pour terrain impraticable	2,00
---	------

Prix du kilomètre lors de terrain suspendu	2,00
---	------

Prix du kilomètre lorsqu'une rencontre est déplacée sur un autre terrain que celui du club recevant	2,00
--	------

Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires	gratuit
Visite installations : éclairage, terrain, vestiaires (contre visite)	75,00
Visite Label	gratuit
Formations* :	
- Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI)	90,00
- Certificats Fédéraux Initiateurs (CFI) Gardien de buts	180,00
- Attestations Fédérales (AF)	60,00
- Attestations Futnet	45,00
Certifications :	
- Certifications	60,00

En cas d'amende pour forfait, les clubs doivent obligatoirement transmettre tous les chèques au district, libellés au district, même pour d'autres clubs.

AMENDES FMI DISTRICT DE SAVOIE

<u>Première</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Deuxième</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	<u>Troisième (et suivantes)</u> Non transmission de la FMI le dimanche soir après 20 h	Foot à 11 Feuille papier non parvenue dans les délais de (48 heures)
20 € par match manquant	30 € par match manquant	50 € par match manquant	35 € par feuille
Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Seconde Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Troisième Non utilisation injustifiée de la FMI (sauf constat d'échec)	Nouvelle(s) Non utilisation(s) injustifiée(s) de la FMI (sauf constat d'échec)
20 € par FMI manquante	30 € par FMI manquante	50 € par FMI manquante	100 € par FMI manquante

- 1- Si le jour du match le club recevant avertit un membre de la commission du **non fonctionnement de la FMI** => Aucune amende infligée
- 2- Si un problème de FMI survient sur une tablette, une feuille de match papier est obligatoire. L'arbitre, officiel ou pas, devra indiquer par SMS ou téléphone le résultat du match à un membre de la commission avant 20 h.
- 3- Les amendes infligées aux clubs sont gérées par la commission FMI (Patrick Janet et Jérôme Spada).
- 4- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI est jugé acceptable par la commission => Aucune amende infligée
- 5- Si le motif indiqué pour ne pas avoir utilisé la FMI n'est pas jugé acceptable par la commission, une amende sera infligée

COMPTE DE RESULTAT PREVISIONNEL 2026/2027

District de Savoie de Football	Exercice N	Exercice N-1	Ecart N/N-1	
	30/06/27 12	30/06/26 12	Euros	%
PRODUCTION VENDUES DE SERVICES	176 250.00	184 990.00	-8 740.00	-4.72
70610000 COTISATIONS CLUBS	8 260.00	8 960.00	-700.00	-7.81
70610100 FORFAITS	3 000.00	2 500.00	500.00	20.00
70610500 PARTENARIATS ET DONS	36 000.00	43 000.00	-7 000.00	-16.28
70610600 AMENDES LICENCES MANQUANTES			0.00	
70610700 RECLAMATIONS	1 000.00	900.00	100.00	11.11
70610800 FRAIS DE DOSSIER	240.00	240.00	0.00	0.00
70610900 AMENDES DISCIPLINE	65 000.00	65 000.00	0.00	0.00
70611000 AMENDES REGLEMENTS	100.00	100.00	0.00	0.00
70611200 COTISATIONS SECRETARIAT	12 100.00	12 870.00	-770.00	-5.98
70611400 AMENDES STATUT ARBITRAGE	900.00	900.00	0.00	0.00
70611500 AMENDES ABSENCES AG	0.00	0.00	0.00	
70611600 AMENDES ARBITRES	200.00	200.00	0.00	0.00
70612000 AMENDES DIVERSES	2 100.00	900.00	1 200.00	133.33
70613000 FRAIS REFONTE CALENDRIER	100.00	100.00	0.00	0.00
70614000 CAISSE SOLIDARITE ARBITRES	1 500.00	1 500.00	0.00	
70800000 PRODUITS DIVERS	6 500.00	4 500.00	2 000.00	44.44
70810000 ENGAGEMENTS SENIORS	12 500.00	12 500.00	0.00	0.00
70810200 ENGAGEMENTS JEUNES	7 500.00	7 500.00	0.00	0.00
70810300 PARTICIPATION ADJOINT TECHNIQUE	4 200.00	4 270.00	-70.00	-1.64
70859999 PARTICIPATION STAGES	11 000.00	15 000.00	-4 000.00	-26.67
70860999 PARTICIP. CANDIDATS ARBITRES	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00
70863000 REFACTURATION LIVRES ARBITRES	50.00	50.00	0.00	0.00
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	176 250.00	184 990.00	-8 740.00	-4.72
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	235 500.00	232 500.00	3 000.00	1.29
74000000 SUBVENTION D'ETAT			0.00	
74010000 SUBVENTION CONSEIL GENERAL	29 000.00	29 000.00	0.00	0.00
74015000 SUBVENTION CLASSES FOOT CG73	21 500.00	21 500.00	0.00	0.00
74020000 SUBVENTION LIGUE	60 000.00	60 000.00	0.00	0.00
74030000 SUBVENTION DDJS	14 000.00	15 000.00	-1 000.00	-6.67
74040000 SUBVENTION FFF	62 000.00	57 000.00	5 000.00	8.77
74041000 SUB. FFF CONTRAT OBJECTIF	49 000.00	50 000.00	-1 000.00	-2.00
74050000 SUBVENTIONS DIVERSES	0.00	0.00	0.00	
REPRISES ET TRANSFERTS DE CHARGES	1 000.00	1 000.00	0.00	
79100000 TRANSFERT CHARGE EXPLOITATION	1 000.00	1 000.00	0.00	0.00
AUTRES PRODUITS	500.00	500.00	0.00	
75810000 PRODUITS DIVERS DE GESTION	500.00	500.00	0.00	0.00
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION	413 250.00	418 990.00	-5 740.00	-1.37

ACHATS MATIERES PREMIERES ET AUTRES	59 300.00	64 600.00	-5 300.00	-8.20
60100000 ANNUAIRES			0.00	
60110000 RECOMPENSES DIVERSES	12 000.00	18 000.00	-6 000.00	-33.33
60111000 RECOMPENSES COUPES	22 000.00	22 000.00	0.00	0.00
60112000 RECOMPENSES FUTSAL	6 000.00	4 500.00	1 500.00	33.33
60114000 RECOMPENSES ARBITRES	1 000.00	500.00	500.00	100.00
60115000 RECOMPENSES CARTON BLEU	4 500.00	4 500.00	0.00	0.00
60116000 BALLONS D'HONNEUR	1 500.00	3 000.00	-1 500.00	-50.00
60120000 MEDAILLES	100.00	100.00	0.00	0.00
60125000 FAIR PLAY	8 000.00	8 000.00	0.00	0.00
60130000 JOURNEE DES BENEVOLES	4 200.00	4 000.00	200.00	5.00
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	178 200.00	182 850.00	-4 650.00	-2.54
60631000 ACH. EQUIP. COMM. TECHNIQUE	3 000.00	3 000.00	0.00	0.00
60631500 DOTATION CLASSES FOOT	20 000.00	21 000.00	-1 000.00	-4.76
60632000 ACH. PETIT MATERIEL	500.00	10 000.00	-9 500.00	-95.00
60640000 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200.00	1 400.00	-200.00	-14.29
60641000 TRAVAUX D'IMPRIMERIE	500.00	500.00	0.00	0.00
61100000 SOUS-TRAITANCE GENERALE	200.00	200.00	0.00	0.00
61350000 LOCATIONS DIVERSES	150.00	150.00	0.00	0.00
61351000 LOCATIONS PHOTOCOPIEUR	4 000.00	4 600.00	-600.00	-13.04
61400000 CHARGES LOCATIVES	5 800.00	5 800.00	0.00	0.00
61503000 ENTRETIEN DE MATERIEL	200.00	200.00	0.00	0.00
61505000 LAVAGE MAILLOTS	2 300.00	2 100.00	200.00	9.52
61600000 ASSURANCE	1 700.00	600.00	1 100.00	183.33
61830000 DOCUMENTATION	500.00	500.00	0.00	0.00
61850000 STAGES COMM. TECHNIQUE	5 700.00	5 000.00	700.00	14.00
61851000 STAGES ARBITRES	3 000.00	2 000.00	1 000.00	50.00
62110000 SECRETARIAT CDOSS	300.00	300.00	0.00	0.00
62120000 HON. PSA	1 300.00	1 100.00	200.00	18.18
62250000 HONORAIRES	50.00	50.00	0.00	0.00
62260000 HON. COMMISSAIRE AUX COMPTES	3 500.00	3 500.00	0.00	0.00
62381000 SUBVENTIONS CLASSES FOOT	24 000.00	24 000.00	0.00	0.00
62385000 SUBVENTIONS JOURNEES ACCUEIL	4 500.00	4 500.00	0.00	0.00
62440000 DEPL. COMITE DIRECTEUR	6 600.00	6 600.00	0.00	0.00
62440300 DEPL. ARBITRES	2 000.00	600.00	1 400.00	233.33
62440700 DEPL. COMM. DES COUPES	500.00	500.00	0.00	0.00
62440800 DEPL. COMM. DELEGATION	3 500.00	1 000.00	2 500.00	250.00
62441000 DEPL. COMM. FEMININES	400.00	400.00	0.00	0.00
62441300 DEPL. COMM. FUTSAL	700.00	400.00	300.00	75.00
62441600 DEPL. CLUBS & BENEVOLES	3 000.00	3 000.00	0.00	0.00
62442000 DEPL. COMM. TECHNIQUE	11 000.00	10 000.00	1 000.00	10.00
62442100 DEPL. COMM. TERRAINS & FAFA	2 000.00	2 000.00	0.00	0.00
62442500 DEPL. TECHNICIENS SALARIES	10 000.00	10 000.00	0.00	0.00
62443000 DEPL. ACCOMPAGN. ARBITRES	8 500.00	7 500.00	1 000.00	13.33
62443500 DEPL. CLASSES FOOT	6 000.00	9 000.00	-3 000.00	-33.33
62570000 MISSIONS RECEPTIONS	21 500.00	20 500.00	1 000.00	4.88
62600000 TELEPHONE	6 000.00	6 900.00	-900.00	-13.04
62610000 AFFRANCHISSEMENTS	800.00	800.00	0.00	0.00
62710000 COMMISSIONS BANCAIRES	800.00	800.00	0.00	0.00
62716000 AIDE FORM. & STRUCT. DES CLUBS	12 000.00	12 000.00	0.00	0.00
62810000 COTISATIONS	500.00	350.00	150.00	42.86
62811000 DON	0.00	0.00	0.00	

IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 800.00	3 700.00	100.00	2.70
63110000 TAXE SUR LES SALAIRES	0.00	0.00	0.00	
IMPOTS	1 800.00	1 800.00	0.00	0.00
63330000 FORMATION CONTINUE	2 000.00	1 900.00	100.00	5.26
SALAIRES ET TRAITEMENTS	139 000.00	136 000.00	3 000.00	2.21
64100000 SALAIRE BRUT	139 000.00	136 000.00	3 000.00	2.21
CHARGES SOCIALES	43 000.00	40 600.00	2 400.00	5.91
64510000 COTIS. URSSAF + POLE EMPLOI	32 000.00	30 000.00	2 000.00	6.67
64530000 COTISATIONS RETRAITES IREC	7 100.00	7 000.00	100.00	1.43
64540000 COTISATIONS PREVOYANCE	3 100.00	2 800.00	300.00	10.71
64750000 PHARMACIE + MEDECINE TRAV.	800.00	800.00	0.00	0.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMO	1 300.00	2 000.00	-700.00	-35.00
68110000 DOT. AUX AMORTISSEMENTS	1 300.00	2 000.00	-700.00	-35.00
AUTRES CHARGES	4 625.00	3 625.00	1 000.00	27.59
65400000 PERTES /CREANCES IRRECOUV.	0.00	0.00	0.00	
65810000 CHARGES DIV. GES. COURANTES	3 000.00	2 000.00	1 000.00	50.00
68153000 PROVISIONS RETRAITES	1 625.00	1 625.00	0.00	0.00
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION	429 225.00	433 375.00	-4 150.00	-0.96
RESULTAT D'EXPLOITATION	-15 975.00	-14 385.00	-1 590.00	11.05
PRODUITS AUTRES VAL. MOB.	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00
76220000 INTERETS COMPTE SUR LIVRET	4 000.00	4 000.00	0.00	0.00
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	12 000.00	10 500.00	1 500.00	14.29
76400000 PRODUIT - TITRES DE PLACEMENTS	12 000.00	10 500.00	1 500.00	14.29
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS	16 000.00	14 500.00	1 500.00	10.34
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	0.00	0.00	0.00	
66160000 INTERETS BANCAIRES			0.00	
TOTAL DES CHARGES FINANCIERES	0.00	0.00	0.00	
RESULTAT FINANCIER	16 000.00	14 500.00	1 500.00	10.34
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	25.00	115.00	-90.00	
CHARGES EXCEP. SUR OPE. DE GESTION	0.00	0.00	0.00	
67200000 CHARGES SUR EXE. ANTERIEURS	0.00	0.00	0.00	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0.00	0.00	0.00	
TOTAL DES PRODUITS	429 250.00	433 490.00	-4 240.00	-0.98
TOTAL DES CHARGES	429 225.00	433 375.00	-4 150.00	-0.96
RESULTAT	25.00	115.00	-90.00	

RECOMPENSES ARBITRAGE

SAISON 2025 / 2026

C D SAVOIE

Challenge Robert TARTARAT

M. Michel CHEVALLIER (observation Arbitre)

Jeunes Arbitres

M. Evan BONTRON (LA CHAMBOTTE)

Nommé Jeune Arbitre de la FEDERATION

Arbitre Seniors Ligue nommé R2

M. Mohamed DAIF (LES BAUGES)

Meilleur Jeune District

M. Mustapha MBACKE (A S MONTMELIAN)

Meilleur Seniors District

M. Baris TAYLAN (Arbitre D1)

M. Louis JUNG (Arbitre D2)

M. Livio LEBOLLOCH (Arbitre D3)

M. Jonathan GINIAUX (Arbitre D4)

